

Original : anglais
Octobre 2002

**RAPPORT DE LA RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'OIE
SUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL**

Paris, 16 - 18 octobre 2002

(Extrait du rapport de la réunion de la Commission du Code zoosanitaire international de l'OIE,
novembre-décembre 2002)

La première réunion du Groupe de travail sur le bien-être animal s'est tenue au siège de l'OIE du 16 au 18 octobre 2002.

La liste des membres du Groupe de travail de l'OIE et des autres participants figure à l'annexe I. L'ordre du jour adopté figure à l'annexe II. Le Dr D. Bayvel a été nommé président du Groupe de travail.

Le Dr B. Vallat, Directeur général de l'OIE, a souhaité la bienvenue aux membres du Groupe de travail et les a remerciés d'avoir accepté de participer à cette tâche importante. Il a précisé qu'étaient absents le Dr I.M. Reda pour cause de maladie et le Dr T. Håstein en raison d'un engagement pris antérieurement à Rome.

Le Directeur général a ensuite débattu avec les membres du contexte dans lequel ils devaient opérer : il leur a rappelé que leur travail découlait de la résolution sur le bien-être des animaux adoptée par le Comité international de l'OIE en mai et fait observer qu'ils constituaient le premier Groupe de travail permanent de l'OIE qui traite des normes de l'OIE. En conséquence, il a indiqué que les résultats obtenus par le Groupe de travail, sous la forme d'abord de principes et de politiques et, le moment venu, de normes, seraient transmis à la Commission du Code pour approbation et ensuite au Comité international pour examen et adoption. De plus, a-t-il déclaré, le Groupe de travail a la possibilité d'influencer les délibérations du Comité international en présentant ses activités lors de chaque Session générale.

Pour le Dr Vallat, les principales tâches urgentes du Groupe de travail sont la rédaction d'un document sur les « politiques et principes » qui jouerait un rôle indicatif de précurseur des normes, et l'établissement d'un programme de travail pour 2003 fondé sur les actions prioritaires identifiées par le Comité international, en utilisant si nécessaire des Groupes ad hoc et certains experts. Ces actions sont premièrement le transport, l'abattage dans des conditions décentes et l'élimination éventuelle à des fins sanitaires, deuxièmement l'habitat et les conditions d'élevage.

Le Dr Vallat a aussi insisté sur l'importance pour l'OIE d'une collaboration efficace avec les organisations non gouvernementales (ONG) pour améliorer la qualité et la transparence de ses travaux et a demandé au Groupe de travail de conseiller l'OIE sur la meilleure façon d'organiser cette collaboration.

Annexe XXII (suite)

Les membres ont passé en revue les domaines d'activité pertinents suivants :

1. la prochaine Communication de la Commission européenne sur le bien-être des animaux - qui ne considère plus seulement le bien-être des animaux comme un obstacle au commerce mais insiste sur son rôle dans le développement culturel des régions ;
2. aux États-Unis d'Amérique, les changements notables lancés par les grandes chaînes de distribution et la nécessité pour l'OIE de prendre en compte ce mouvement et de l'influencer, en tenant compte du fait que ces sociétés doivent travailler dans un cadre temporel assez court ;
3. le grand nombre de petites ONG africaines, dont l'importance varie ;
4. les prochaines conférences – New Zealand Veterinary Association / Commonwealth Veterinary Association à Wellington, Universities Federation for Animal Welfare (UFAW) à Edinburgh, World Society for the Protection of Animals (WSPA) à Bangalore et la Conférence ministérielle de Manille.

Principes directeurs et politiques

Les recommandations formulées par le Groupe ad hoc en avril 2002 et la Résolution N° XIV adoptée lors de la 70^{ème} Session générale de l'OIE ont mis fortement l'accent sur l'établissement précoce d'un ensemble de principes directeurs et de politiques fixés d'un commun accord en vue d'appuyer et de guider la conception d'un cadre stratégique et opérationnel pour le travail de l'OIE en matière de bien-être des animaux, avant toute rédaction de normes spécifiques. Ces principes et politiques garantiront que la nature et l'étendue du rôle joué par l'OIE en matière de protection animale sont bien comprises à la fois au sein de l'organisation et en dehors.

Un projet d'exposé de mission et des projets de déclarations sur les principes directeurs et les politiques ont été adoptés (annexe III).

Recours aux expertises externes

En indiquant qu'il était important que l'OIE soit transparent dans l'élaboration de sa politique, le Groupe de travail a débattu des meilleures méthodes pour travailler avec les ONG au bénéfice de toutes les parties. Il a proposé la tenue d'une conférence avec les ONG (y compris les fédérations d'entreprises des secteurs concernés, étant donné que beaucoup de parties intéressées se trouvent du côté de la production animale) pour expliquer la stratégie et le travail de l'OIE et pour recueillir les propositions des ONG sur la façon dont elles pourraient s'organiser autour de domaines d'intérêt pour travailler avec l'OIE. Elles seraient invitées à fournir des communications et des déclarations de politiques. La conférence, qui se tiendrait au second semestre 2003, aurait le mérite d'exposer le travail de l'OIE à un nombre maximum de parties prenantes. Le Docteur Gavinelli prendrait en charge la fourniture d'informations et de détails concernant l'expérience de l'Union européenne dans ce domaine. La prochaine réunion du Groupe de travail se tiendrait en liaison avec la conférence.

Lors de sa récente réunion, la Commission régionale de l'OIE pour l'Europe avait proposé que l'on utilise des centres d'expertise plutôt que des experts à titre individuel, mais le Groupe de travail avait admis la nécessité de recourir quelque fois à des experts en dehors de ces centres. Le Groupe de travail a décidé d'essayer de mettre au point une base de données des centres d'expertise pour les questions prioritaires, à partir des connaissances que les membres ont de leur région. Une fois cette base de données établie, l'OIE adresserait un courrier officiel à ces centres, par l'intermédiaire des Délégués de l'OIE, pour les informer de sa stratégie et leur demander s'ils seraient disponibles et volontaires pour assister l'OIE sur des questions spécifiques. Parallèlement, les Délégués et les Représentants régionaux seraient invités à proposer d'autres centres dans les domaines d'action prioritaires identifiés. Une liste des centres enregistrés serait insérée dans la page web de l'OIE.

Le Groupe de travail a recommandé qu'une base de données sur les parties prenantes soit aussi créée pour obtenir une communication aussi efficace que possible.

Modus operandi

Le Groupe de travail a examiné les avantages et les inconvénients qu'il y aurait si un de ses membres participait aux réunions de chaque groupe ad hoc créé pour travailler sur une question spécifique en matière de bien-être des animaux. Il a décidé qu'il serait plus utile à l'OIE que les membres du Groupe de travail restent indépendants des groupes ad hoc, le Groupe de travail influençant le travail des groupes ad hoc en fixant leur composition et

Annexe XXII (suite)

leur mission et en jouant un rôle de surveillance et/ou d'examen. Il a recommandé qu'au lieu de cela, un membre du Groupe de travail constitue un point de référence pour chaque groupe ad hoc. Le Groupe de travail a aussi recommandé que les travaux des groupes ad hoc soient communiqués par voie électronique pour commentaire et approbation du Groupe de travail avant d'être mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion de la Commission du Code. Sous réserve de l'approbation de la Commission du Code, le résultat des travaux serait inclus dans son rapport aux Pays Membres.

Conscient des questions sensibles qu'implique l'élaboration de normes, mais aussi de la nécessité que l'OIE progresse dans cette direction, le Groupe de travail a recommandé que les groupes ad hoc établissent d'abord des déclarations plus détaillées sur les politiques et principes, propres à leur sujet, pour faire la liaison entre la déclaration générale de l'OIE sur les politiques et les principes, et les futures normes en matière de bien-être des animaux.

Les membres du Groupe de travail ont recommandé que leurs mandats soient initialement échelonnés pour permettre de conserver l'expertise, mais aussi pour mettre en place de nouvelles compétences et perspectives de façon organisée.

Les membres ont aussi recommandé que l'OIE réserve une page publique sur son site web pour le bien-être des animaux et également une page privée à l'usage des membres pour la diffusion et le commentaire des projets de documents. La page web de l'OIE sur le bien-être des animaux devrait comporter des informations sur la composition du Groupe de travail et de courtes biographies de ses membres.

Les animaux et la biotechnologie

Le Groupe de travail a recommandé que l'OIE s'implique dans le domaine de la biotechnologie animale, c'est-à-dire dans le cadre du mandat relatif au bien-être des animaux, dans « toutes les technologies d'élevage y compris le clonage ». Les membres du Groupe de travail désigneraient un expert pour que l'OIE lui demande de rédiger un rapport de référence. Le rapport de l'Agriculture and Environment Biotechnology Commission (AEBC) sur « les animaux et la biotechnologie » (http://www.aebc.gov.uk/aebc/animals_report.html) a été jugé pertinent.

Programme de travail

Le Groupe de travail a élaboré un programme de travail pour 2003 (annexe IV), qui comporte les points suivants :

1. exposé de la mission, des principes directeurs et des politiques pour adoption par le Comité international en 2003 ;
2. recherche de l'expertise et élaboration d'une base de données sur les parties prenantes ;
3. conférence sur le bien-être des animaux – deuxième semestre de 2003 ;
4. mandat, champ d'action et composition des groupes ad hoc, avec éventuellement des réunions de deux d'entre eux pendant le premier semestre de 2003 ;
5. sensibilisation accrue au bien-être des animaux dans l'enseignement du premier cycle universitaire ;
6. sensibilisation accrue aux besoins de la recherche sur le bien-être des animaux et de son financement ;
7. promotion de la collaboration entre universités et institutions de recherche ;
8. plan de communications visant à la fois le public interne et l'extérieur ;
9. identification des activités futures et des nouveaux problèmes.

Le Groupe de travail a révisé le champ d'action, élaboré un projet de mandat de quatre groupes ad hoc et identifié leurs membres potentiels. Ces groupes portent sur le transport par voie terrestre, le transport par voie maritime, l'abattage dans des conditions décentes (y compris un sous-groupe pour l'abattage rituel) et l'élimination éventuelle à des fins sanitaires (annexe V). Le Groupe de travail a également recommandé que l'OIE continue de travailler avec l'Association internationale du transport aérien (IATA) et l'Animal Transportation Association (AATA) sur les questions relatives au transport aérien.

**RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'OIE
SUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL**

Paris, 16 - 18 octobre 2002

Liste des participants

MEMBRES DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'OIE

Dr David Bayvel

Director Animal Welfare
MAF Biosecurity Authority
Box 2526
Wellington
NOUVELLE-ZÉLANDE
Tel.: (64-4) 4744251
Fax: (64-4) 4989888
E-mail: bayveld@maf.govt.nz

Dr David Fraser

Professor and Chair in Animal Welfare
Faculty of Agricultural Sciences and
Centre for Applied Ethics
University of British Columbia
2357 Main Mall-Suite 248
Vancouver V6T 1Z4
CANADA
Tel.: (1-604) 822 2040
Fax.: (1-604) 822 4400
E-mail: fraserd@interchg.ubc.ca

Dr Andrea Gavinelli

Administrator
European Commission Directorate General
Health and Consumer Protection
Unit E2 – Animal Health and Welfare,
Zootechnics
Rue Froissart 101 – 2/54
1040 Brussels
BELGIQUE
Tel.: (32-2) 2966426
Fax: (32-2) 2953144
E-mail: Andrea.Gavinelli@cec.eu.int

Dr Walter N. Masiga

Box 47926
Nairobi
KENYA
E-mail: masiga@iconnect.co.ke

Prof Dr Ismail M. Reda (absent)

Faculty of Veterinary Medicine
University of Cairo
GIZA (12211)
Cairo
ÉGYPTE
Tel.: (20 2) 571 03 09
Fax: (20 2) 572 52 40
E-mail: imreda@yahoo.com

Dr Sira Abdul Rahman

Retd. Dean Bangalore Veterinary College
No 123, 7th B Main Road
4th Block(West)
Jayanagar, Bangalore 560 011
INDE
Tel.: (91-80) 6532168
Fax: (91-80) 6635210
E-mail: shireen@blr.vsnl.net.in

AUTRES PARTICIPANTS

Dr. A. Thiermann

*Président de la Commission du Code
zoosanitaire international de l'OIE*
US Mission to the Organisation for
Economic Co-operation and Development
19, rue de Franqueville
75016 Paris
FRANCE
Tel: 33-(0)1 44 15 18 69
Fax: 33-(0)1 42 67 09 87
E-mail: alexthiermann@compuserve.com

Professor T. Håstein (absent)

*Président de la Commission pour les
maladies des poissons de l'OIE*

BUREAU CENTRAL DE L'OIE

Dr B. Vallat

Directeur général
12, rue de Prony
75017 Paris
FRANCE
Tel: 33 - (0)1 44 15 18 88
Fax: 33 - (0)1 42 67 09 87
E-mail: oie@oie.int

Dr D. Wilson

Chef
Service du commerce international
OIE
Tel.: 33 (0)1 44.15.18.80
Fax: 33 (0)1 42.67.09.87
E-mail: d.wilson@oie.int

Dr H. Kamakawa

Chargé de mission
Service du commerce international
Tel.: 33 (0)1 44.15.18.92
Fax: 33 (0)1 42.67.09.87
E-mail: h.kamakawa@oie.int

**RÉUNION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'OIE
SUR LE BIEN-ÊTRE ANIMAL**

Paris, 16 - 18 octobre 2002

Ordre du jour

1. Introduction

- discussion lors de la Session générale de l'OIE
- autres discussions

2. État d'avancement des travaux par les membres du Groupe de travail : activités depuis la dernière réunion

3. Projet d'exposé de mission et perspectives

4. Projet d'exposé de politiques et principes

5. *Modus Operandi* du Groupe de travail

- portée de l'implication de l'OIE dans les questions relatives au bien-être des animaux
- relations avec les ONG et les groupes industriels
- recours à l'expertise externe
 - organisations
 - experts individuels

6. Plan opérationnel pour 2003 : priorités et ressources

7. Plan de communications

8. Questions diverses

9. Actions décidées

10. Prochaine réunion

EXPOSÉS DE LA MISSION, DES PRINCIPES DIRECTEURS ET DES POLITIQUES**1) Mission de l'OIE**

Assurer la direction de l'action internationale pour le bien-être des animaux par l'élaboration de normes fondées sur des bases et principes directeurs scientifiques, l'apport de conseils d'experts et la promotion de l'enseignement et de la recherche dans ce domaine. L'OIE accomplira cette mission par :

- a) la promotion de connaissances fondées sur la science en matière de bien-être des animaux
- b) le recours à l'expertise appropriée
- c) la consultation des parties prenantes
- d) la reconnaissance des dimensions régionale et culturelle
- e) la liaison avec les universités et les institutions de recherche
- f) l'utilisation d'outils de communication adaptés à tous les publics concernés.

2) Principes directeurs pour le bien-être des animaux

- a) Il existe une relation très forte entre la santé des animaux et leur bien-être.
- b) Les « cinq libertés » universellement reconnues (être épargné de la faim, de la soif et de la malnutrition, être épargné de la peur et de la détresse, être épargné de l'inconfort physique et thermique, être épargné de la douleur, des blessures et des maladies, et être libre d'exprimer des modes normaux de comportement) offrent des orientations précieuses pour le bien-être des animaux.
- c) Les « trois R » universellement reconnus (réduction du nombre d'animaux, raffinement des méthodes expérimentales et remplacement des animaux par des techniques non animales) offrent des orientations précieuses pour l'utilisation d'animaux par la science.
- d) L'évaluation scientifique du bien-être des animaux implique divers éléments qu'il convient d'étudier ensemble ; la sélection et la pondération de ces éléments comportent souvent des hypothèses fondées sur des valeurs qu'il faut rendre aussi explicites que possible.
- e) L'utilisation des animaux par l'agriculture et la science, et pour la compagnie, les loisirs et le spectacle apporte une contribution majeure au bien-être des personnes.
- f) L'utilisation des animaux comporte le devoir de veiller à la protection de ces animaux dans toute la mesure du possible.
- g) L'amélioration du bien-être des animaux d'élevage peut souvent accroître la productivité et donc être source d'avantages économiques.
- h) Il faut fonder la comparaison des normes et principes directeurs en matière de bien-être des animaux sur des résultats équivalents (critères de résultats) plutôt que sur des systèmes identiques (critères de moyens).

Annexe XXII (suite)Annexe III (suite)**3) Politiques**

Dans son rôle de défense du bien-être des animaux, l'OIE s'efforce d'appliquer les politiques suivantes :

- a) Il utilisera de façon appropriée l'expertise scientifique internationale dans l'élaboration de principes directeurs et de normes pour le bien-être des animaux.
 - b) En plus de l'utilisation des processus de consultation établis, l'OIE consultera les ONG et les parties prenantes du secteur qui sont susceptibles d'avoir un large point de vue sur ces questions.
 - c) Il encouragera l'enseignement du bien-être des animaux et de l'éthique animale dans les programmes des écoles vétérinaires et autres établissements d'enseignement supérieur dans le monde.
 - d) Il encouragera l'identification des besoins de la recherche en matière de bien-être des animaux et l'apport de fonds par les secteurs public et privé pour satisfaire ces besoins.
 - e) Il encouragera l'utilisation de méthodes fondées sur la science pour évaluer les résultats en matière de bien-être des animaux.
 - f) L'OIE s'attachera en priorité au bien-être des animaux utilisés en agriculture et en aquaculture, traitant en premier lieu les questions liées à leur transport, leur abattage dans des conditions décentes et leur élimination éventuelle à des fins sanitaires.
 - g) Il prendra en compte les dimensions régionale et culturelle.
 - h) Il utilisera des outils de communication adaptés aux divers publics.
-

PROGRAMME DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE BIEN-ÊTRE DES ANIMAUX

Mission, principes directeurs et politiques	Processus de l'OIE pour adoption par le Comité international	Les membres du Groupe de travail font leurs commentaires dans les 4 semaines, puis l'OIE inclut le texte dans son rapport à la Commission du Code
Normes et principes directeurs	Ordre des travaux proposé 1. transport par voie terrestre 2. élimination à des fins sanitaires (selon les espèces) 3. abattage dans des conditions décentes (selon les espèces) 4. transport par voie maritime ; voir l'Annexe V pour les espèces et le mandat	2003 2003 2004 2004
Base de données sur l'expertise	Identification des sources d'expertise (centres d'expertise et experts individuels)	Informations initiales données par les membres du Groupe de travail avant la mi-novembre 2002
Conférence sur le bien-être des animaux	Propositions initiales rédigées par les Docteurs Gavinelli, Rahman et Fraser sur le format, les participants, les résultats - doivent comprendre les questions universitaires, la recherche, le financement et la collaboration	Propositions à transmettre à l'OIE avant la mi-décembre 2002 ; conférence prévue pour le second semestre 2003
Présentation à la Session générale de l'OIE	Communication par les membres du Groupe de travail et questions des Délégués des Pays Membres	Mai 2003
Sensibilisation accrue dans l'enseignement au bien-être des animaux	Les Drs Bayvel, Masiga et Fraser rédigent un projet de lettre de l'OIE pour les écoles vétérinaires en coordination avec les activités de WVA; Inclure la question dans le programme de la conférence (Dr Gavinelli)	Février 2003
Initiative de recherche sur le bien-être des animaux	Les Drs Bayvel, Masiga et Fraser apportent des idées pour le programme de la conférence (Dr Gavinelli) et rédigent un texte pour le site web de l'OIE sur les initiatives de recherche et les besoins de financement correspondants	Février 2003
Collaboration entre universités et institutions de recherche	Le Dr Fraser apporte des idées pour le programme de la conférence (Dr Gavinelli)	Février 2003
Plan de communications	Les membres du Groupe de travail saisissent les occasions de publier des articles d'information dans les revues, pages web et lettres d'information appropriées; les membres du Groupe de travail utilisent les conférences régionales de l'OIE et autres conférences pertinentes; l'OIE prépare des diapositives pour les membres du Groupe de travail et les autres intervenants; les membres du groupe de travail établissent une liste de parties prenantes à qui transmettre les informations de l'OIE; L'OIE informe sur ses relations avec les autres organisations internationales ayant des activités en matière de bien-être des animaux.	En cours En cours Mi-novembre 2002 Mi-décembre 2002 Mi-décembre 2002
Activités futures/questions nouvelles	Bien-être des animaux utilisés en aquaculture Biotechnologie animale	Rapport du Professeur T. Hastein pour la prochaine réunion; Document résumé et éventuellement communication à la conférence de 2003